

#COVID_19



VIOLENCES CONJUGALES

Où s'adresser dans l'urgence ?

Urgences Médicales : 15

Pour un hébergement d'urgence composer le 115

Brigade de Gendarmerie - Commissariat de Police : 17

Vous pouvez alerter les forces de l'ordre par SMS au 114

Pour en parler, s'informer et être accompagné :

Numéro d'appel national (anonyme et gratuit) : 3919

(du lundi au samedi de 9h à 19h)

Vous pouvez échanger avec les forces de l'ordre de manière anonyme, par écrit et en direct sur la plateforme de signalement : <https://arretonslesviolences.gouv.fr/>

Les structures locales d'accompagnement des femmes victimes de violences maintiennent des permanences par téléphone et ou par courriel pendant la période de confinement

Eure et Loir (28)

CIDFF de l'Indre-et-Loire et de l'Eure-et-Loir

- 02 47 27 54 00

permanence28@orange.fr

du lundi au vendredi de 9h à 12h

Accueil de jour : « La Source »

06 30 82 90 16 - 24h/24 - 7/7)

residencelebercail@apprentis-auteuil.org

FRANCE VICTIMES 28 :

Entretiens juridiques et psychologiques sur orientation de la juriste au 06 45 23 43 36 et au 07 87 15 89 05

permanence de 9h à 12h

Aviel28@orange.fr